



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R28-2026-082

PUBLIÉ LE 7 AVRIL 2026

Sommaire

EPF Normandie / DIF Pôle foncier

R28-2026-04-03-00003 - Délégation de signature par M. GAL au profit de Mme FREGER dans le cadre d'une acquisition sur la commune de ROUEN
(1 page)

Page 3

EPF Normandie

R28-2026-04-03-00003

Délégation de signature par M. GAL au profit de
Mme FREGER dans le cadre d'une acquisition sur
la commune de ROUEN



DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL A MADAME ANNE FREGER-LENIERE

Le Directeur Général de l'Etablissement public foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL, en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne,

Vu le Décret n°68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement public foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, notamment son article 13, et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015 nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1er janvier 2021,

Vu l'arrêté en date du 31 décembre 2025 de Monsieur le Ministre de la ville et du logement portant nomination de Monsieur Gilles GAL, par intérim directeur général de l'établissement public foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2026,

Vu l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011,

Vu le décret n° 2011-1900 du 20 novembre 2011,

Vu les articles L. 321-11 et R. 321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant la Convention d'Intervention signée entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie et la Ville de Rouen le 17 novembre 2025, après délibération du conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier de Normandie du 11 juillet 2025 et délibération de la Ville de Rouen le 26 juin 2025,

Considérant le projet d'acte de vente établi par Maître Thibault CAMBIER, notaire associé de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « GENCE & ASSOCIES » titulaire d'un Office Notarial à ROUEN (76000), 105 rue Jeanne d'Arc, avec la participation de Maître Fanny FARGES-DUJARDIN, notaire à ROUEN, représentant l'EPF Normandie, ayant reçu l'accord écrit de l'Etablissement Public Foncier Normandie,

Décide :

Article 1er : Délégation de signature est donnée à Madame Anne FREGER-LENIERE, Chargée d'opérations foncières à l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer l'acte authentique établi par l'étude susmentionnée, par lequel cet établissement procède à l'acquisition auprès de la SCI DU BOUT DES VILLES,

Un ensemble immobilier sis à ROUEN (76000), 14 rue du Nouveau Monde, cadastré section IT numéros 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376 et 377 pour une contenance totale de 09a 74ca

Moyennant le prix de **NEUF CENT MILLE EUROS (900.000,00 €)**, auquel s'ajoute une commission d'agence de 45.000,00 € TTC à la charge de l'acquéreur, en valeur occupée, qui sera réglé à la comptabilité de l'étude de Maître Thibault CAMBIER, sans attendre l'accomplissement des formalités de la publicité foncière et au plus tard dans les quinze jours de la réception d'une copie de l'acte signé ;

Article 2 : La présente décision sera notifiée à l'intéressée et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie.

Fait à Rouen, le 03/04/2026
Le Directeur Général par Intérim,

Signé le 03/04/2026
Gilles GAL



✓ Certifié par  yousign

Notifiée à Rouen, le 03/04/2026
à Madame Anne FREGER-LENIERE,
Bon pour accord,

Signé le 03/04/2026
Anne FREGER



✓ Certifié par  yousign